

Présents :

Présidente du conseil : Mme MALMEZAT, Directrice de Pérignat-sur-Allier

Direction : M. DARFEUILLE, Directeur de l'école de Saint Bonnet-Lès-Allier

Représentants des municipalités : Mme MOSNIER, Mme VINATIER, Mr DURIF, Mr DECOMBE (élu de St Bonnet) Mme LEITE, directrice Enfance Jeunesse

Enseignants : Mme BAYON, Mme FAVY, Mme GERBAL, Mme MAILLARD, Mme MOUGEL, Mme OUSTINOFF,

Délégués des Parents d'élèves : M. GRENOUILLOUX, Mme GARCIA, Mme ROYET-WENK, Mme GODARD, Mme ENES, Mme DA SILVA NIGOND, Mme BONHOMME, Mme CLAUSTRE

Excusés : Mme DURANT Inspectrice, Mme BREUIL, M. ROUDIER, Mme STRASSEN, Mme VAN SEVEREN, M. PAYS (dden)

■ CONTEXTE CORONAVIRUS : ORGANISATION MATERNELLE :

Phase 1

Chaque enseignant de la maternelle a créé une adresse mail permettant de donner le travail à distance et également de garder le lien avec les enfants et les parents (quotidiennement dans les classes de PS, MS et hebdomadairement dans les classes de GS).

Les enfants de soignants étaient pris en charge dans une école de Cournon.

Phase 2

Les parents qui le souhaitent peuvent mettre leur enfant à l'école mais en respectant le protocole. Mme OUSTINOFF a commencé à accueillir ses élèves de GS (par moitié de classe) en continuant également le travail en distanciel.

Mme MAILLARD et Mme GERBAL ont accueilli les élèves de PS et MS.

(Dans la limite de 10 par classe ; roulement d'une semaine sur 2 sauf pour les enfants de parents prioritaires qui venaient tout le temps).

Elles ont également continué le distanciel avec les enfants restés à la maison.

Mr DARFEUILLE, ne pouvant pas reprendre, assurait le distanciel avec ses MS.

Mme CRUEIZE venait 2 fois par jour pour assurer le ménage.

Phase 3

L'école est obligatoire pour tous les élèves.

Mr DARFEUILLE a demandé son retour en classe.

Les équipes pédagogiques ont dû d'adapter régulièrement en fonction des réformes.

Les enseignants remercient les parents de leur investissement ainsi que les municipalités qui avaient anticipé les différents achats.

Retour en classe

Cela s'est très bien passé : pas de pleurs !

2S2C

L'école maternelle n'était pas convaincue par ce projet.

Ce dispositif aura duré 15j pour 6 à 8 élèves (totaux des 2 écoles)

ELEMENTAIRE :

• Continuité pédagogique durant le confinement :

- mode de suivi des enseignants : le site de l'école pour la 1^{re} semaine puis avec les adresses des parents pour chaque enseignant, avec visibilité ou pas des adresses des autres parents.

- envoi du travail et de la correction avec quelques inévitables feuilles à imprimer. Le travail était envoyé à la journée ou à la semaine avec des liens vers des sites du ministère, de Canopé, de Lumni, Youtube, Learningapps, etc. Trois mini-ordinateurs de l'école ont été déposés dans des familles qui ne pouvaient pas mettre à disposition un ordinateur pour les enfants. On remercie la municipalité et Olivier Dumas pour la livraison, ainsi que les familles et la mairie de St Bonnet qui ont photocopié le travail pour certains enfants.

- retours du travail par photos, fichiers complétés, padlets, vidéos, classe Zoom.

Globalement la communication a bien fonctionné avec les parents.

- concours « Le printemps à la maison » : les gagnants ont reçu des cadeaux ainsi que chaque participant - un défi sportif et activités d'intérieur ont été proposés sur le site

- Retour le 11 mai : questionnaire aux parents pour étudier les possibilités d'accueil. Répartitions des élèves en ½ classe avec seulement 4 enseignants. Alternance choisie : une semaine sur deux en présentiel (40 élèves) et 2^e groupe en distanciel (49 élèves) sauf les enfants de parents prioritaires accueillis à temps complet. Dans le respect du protocole, nous avons limité les groupes afin de ne pas dépasser l'espace minimum de 4 m² par élève. L'équipe a fait le choix de garder les CP ensembles et de ne pas les répartir. Les effectifs ont ensuite augmenté régulièrement, avec les élèves qui n'étaient pas encore revenus et avec les enfants des professions prioritaires. L'école a fourni des attestations pour les employeurs qui le demandaient. La mairie met en place le dispositif 2S2C qui sera utilisé pour 2-3 élèves.
- 22 juin : retour obligatoire de tous les élèves. Trois élèves sont restés à la maison en raison de la fragilité d'un membre de la famille.

BILAN :

- retour du travail des enfants : régulier et plutôt bien suivi. Certaines familles ont, cependant, dû être rappelées plusieurs fois afin d'obtenir des preuves de travail.
- sur le plan scolaire : certains élèves ont été plus « au travail » qu'avant, avec plus de confiance mais pour certains le confinement a accentué les difficultés, notamment pour les enfants déjà fragiles. Elèves à suivre de près en septembre.

■ EFFECTIFS RENTREE 2020-2021 :

- en maternelle :

| TPS | PS | MS | GS | Total : |
|-----|----|----|----|-----------|
| 2 | 25 | 17 | 17 | 61 |

Certains PS seront scolarisés soit en MS, soit en GS.

Mme GERBAL (75%) et Mme GALI (25%) auront la classe de TPS/PS. Mr DARFEUILLE aura la classe de MS. Mme OUSTINOFF aura la classe de GS.

- en élémentaire :

| CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | Total : |
|----|-----|-----|-----|-----|------------|
| 19 | 23 | 21 | 27 | 16 | 106 |

Total RPI = **167 élèves**

Les enseignants de maternelle redemandent un retour à la semaine des 4 jours. Ils souhaiteraient que le débat soit à nouveau ouvert durant l'année prochaine.

Les représentants des parents d'élèves ainsi que la municipalité ont l'intention d'engager une profonde réflexion à ce sujet avec des interventions extérieures. Ceci dès la rentrée scolaire car il faut une réponse avant le mois de février.

■ Fournitures scolaires : dans les cahiers vendredi et sur le site durant le mois de juillet

■ Activités éducatives :

- **Les sorties scolaires** ont été annulées.

Concernant la sortie scolaire des maternelles : les parents ont été remboursés.

Nous avons décidé de ne pas demander la restitution de l'argent versé grâce à la caisse des écoles à la ligue de l'enseignement ainsi qu'au bus mais plutôt de le réemployer pour l'année prochaine.
(Si jamais il n'était pas possible de refaire une sortie, nous serions alors remboursés).

Sortie scolaire des CM1/CM2 : aucune somme n'avait été versée.

- « **Si t'es jardin** » : le mandala oiseau commencé cette année sera continué l'année prochaine. Même chose pour le stop motion qui sera repris par la classe de CM1.

Elémentaire :

- la demande de labellisation 3D niveau 2 a été obtenue. Pas de remise officielle possible, comme prévu, durant la kermesse (annulée).

Maternelle

- demande de labellisation 3D niveau 3 a été obtenue. Pas de remise officielle possible, non plus.

■ Questions à compétence municipale.

Elémentaire :

- budget fournitures scolaires : demande des enseignants d'une augmentation du budget. En effet, les fichiers, incontournables, dans les petites classes coûtent chers.
- Travaux réalisés :
 - toilettes extérieures
 - la tranchée pour installer le filaire pour le portail a été faite.
- Travaux souhaités :
 - *fixation des gouttières du récupérateur d'eau de pluie*
 - *réparation de la fuite du toit à la jonction du préau et du bâtiment*
 - *bêchage et désherbage des carrés de jardin, demande de régularité pour permettre des activités jardinages sur l'année*
 - *élagage des arbres*
 - *plus de lavabos intérieurs et extérieurs. Un élève en fauteuil ne pourrait pas accéder pas au lavabo.*
 - *dégager la pente pour handicapé derrière le bâtiment Cycle 3*
 - *réfection de la cour et drainages des lieux inondables*
 - *cour inondée régulièrement (avec boue) jusqu'aux marches*
 - *installation d'un crochet pour laisser la porte ouverte donnant sur les toilettes extérieures.*

Maternelle :

- Demande de plantation d'arbres afin d'avoir une cour plus ombragée
- Mise en place d'un poulailler
- des étagères dans les toilettes

Les enseignants remercient la municipalité pour tout ce qui a été entrepris pour la réouverture de l'école (marquages au sol, tables récupérées, signalisation, ...).

Remerciements également à la municipalité de Pérignat pour l'anticipation de l'achat des masques et la réactivité dans la réorganisation du ménage.

■ Questions proposées par les parents.

1. Quel bilan peut-il être fait de la période écoulée pendant le confinement (l'organisation de l'enseignement à distance, de la communication avec les familles) Ainsi que depuis la nouvelle organisation avec le retour en classe ? (Bilan pédagogique, organisationnel, communication...)
- réponse dans la 1^{re} partie du CR.

2. Concernant la communication par mail avec les familles, si le retour s'avère positif serait-il possible d'envisager de privilégier ce mode de communication dans l'avenir afin de limiter la multitude de diffusion papier de certains documents ?

- les enseignants se laissent un temps de réflexion afin d'en étudier les avantages et les inconvénients. Il reste le souci de la signature des parents.

2. Qu'est-il possible d'envisager pour les élèves de la classe de CP de Mme BREUIL au vu des difficultés rencontrées depuis l'arrêt maladie de leur maîtresse ?

- à l'heure actuelle, l'équipe envisage un cours simple pour les ce1 et une attention particulière pour cette classe.

3. Comment peut-on éviter qu'une telle situation se reproduise à l'avenir et dans quelle mesure, les parents d'élèves peuvent-ils apporter leur aide et/ou leur soutien pour obtenir la nomination d'un remplaçant ?
- la solution ne relève pas de l'école mais des ressources humaines au niveau de l'Inspection Académique.

4. Savez-vous déjà si le retour de Mme Breuil est prévu pour la rentrée de septembre ? Pouvons-nous avoir la certitude qu'un remplaçant fixe sera nommé dès la rentrée de septembre ?

- pas de certitude de retour le jour de la rentrée mais il sera probablement plus facile d'avoir un remplaçant en début d'année.

5. Le ministre a parlé du dispositif "vacances apprenantes". Avez-vous des instructions concernant le dispositif : sa mise en place, les conditions, qui pourra en bénéficier ... ? Quelle est votre position sur ce dispositif ?

- ce dispositif étant basé sur le volontariat des enseignants, il ne pourra pas se mettre en place à Pérignat ni à St Bonnet car aucun enseignant ne s'est porté volontaire. L'école sera fermée.

Les mairies ne souhaitent pas non plus s'inscrire sur le dispositif « Vacances apprenantes ».

Les « Colonies apprenantes » sont répertoriées sur le site :

<https://www.education.gouv.fr/les-colos-apprenantes-304050>

6. Dans l'éventualité d'une deuxième vague et d'un reconfinement au cours de l'année scolaire 2020-2021, comment pouvons-nous anticiper l'organisation et l'accueil des enfants notamment des enfants dits "à risque" (PAI...) ?

- augmenter les points de lavage des mains en maternelle et élémentaire, fournir des poubelles wc plus grandes. Pour les enfants dits « à risque », il faudra voir avec le médecin. Nous espérons que pour les enfants ayant des PAI, nous aurons davantage d'informations.

7. Qu'envisagez-vous de faire pour les voyages scolaires qui n'ont pas pu avoir lieu cette année ? Report et continuation des projets sur l'année scolaire 2020-2021 ou annulation définitive des projets et nouveaux projets sur l'année 2020-2021 ?

-report des projets par les enseignants, pour leur nouvelle classe : mandala oiseau, couvaison poussins ...
- annulation des voyages scolaires

8. Pourrions-nous procéder au vote aujourd'hui pour la réunification des 2 conseils d'école pour la rentrée de septembre ?

- les membres du conseil n'étant pas au complet ; il est décidé de reporter le vote au 1^{er} conseil du RPI, rentrée 2020.

7. Quel bilan avez-vous fait sur la qualité de l'air au sein des 2 écoles (prêt de l'appareil par Mme VINATIER) ? Avez-vous prévu d'investir dans ce type d'appareil ? Ou avez-vous décidé de prendre d'autres dispositions pour améliorer la qualité de l'air au sein des écoles ?

- la conclusion est surtout pédagogique, avec les élèves : aération régulière.

8. Les circonstances de cette fin d'année ne nous ayant pas permis d'organiser les différentes manifestations habituelles (kermesse, spectacles, vente de brioche par l'école...) qu'elle est la situation des écoles ? Cela entraînera-t-il des difficultés pour organiser des projets éducatifs et des sorties scolaires pour l'année prochaine ?

- Pas de problème concernant la comptabilité des 2 écoles car les mouvements d'argent ont été quasiment nuls. Les budgets n'ont pas été entamés.

- Remerciements des enseignants de Saint-Bonnet aux parents qui ont organisé une « photo de classe » durant le confinement avec des photos individuelles des enfants.

Mme MALMEZAT, directrice, annonce qu'elle ne sera plus en poste à Pérignat et qu'elle sera directrice de l'école de ROYAT à la rentrée prochaine. Mme BAYON devient la nouvelle directrice.

Mme MAILLARD a obtenu un poste dans l'école.

Mme MALMEZAT conclut la réunion par quelques mots sur les 5 années passées au sein du RPI : « Comme je vous l'ai annoncé, je quitte l'école de Pérignat pour me rapprocher un peu plus de mon domicile et limiter mon temps de trajet. Je profite de ce dernier compte-rendu pour remercier tous les enfants, tous les parents, tous les membres du conseil ainsi que tous les élus, pour la confiance qu'ils m'ont accordé tout au long de ces années passées sur le RPI. J'emporte avec moi beaucoup d'images qui persisteront longtemps : rires d'enfants, fleurs dans la cour, grenouille et poissons rouges. J'ai conscience de quitter une équipe soudée, performante, engagée dans la réussite des élèves, bienveillante et qui sait aussi se détendre et se soutenir dans les moments difficiles. J'attire l'attention des municipalités sur le potentiel de ces 2 écoles qui possèdent un cadre et deux équipes, maternelle et élémentaire, de grande qualité.

Je souhaite à tous les élèves de continuer à apprendre avec plaisir et de toujours garder un bon souvenir de leur passage à l'école primaire. » Isabelle MALMEZAT

La séance est levée à 20h.